



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 7 juin 2010

## **SOLIDARITE LAIQUE POUR LE MAINTIEN DU DEFENSEUR DES DROITS DE L'ENFANT !**

Solidarité Laïque, lors de son Assemblée Générale réunie à Paris le 2 juin 2010, a réaffirmé son attachement au maintien de l'institution du Défenseur des enfants, menacée par le projet de loi du gouvernement créant un poste de défenseur des droits regroupant trois institutions : le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations, la commission nationale de déontologie de la sécurité.

Solidarité Laïque regrette profondément la toute récente volte face du Sénat qui a finalement entériné par voie de délibération, la disparition du défenseur des enfants, suite aux pressions du gouvernement.

Solidarité Laïque regroupant 54 organisations\* (associations, coopératives, fondations, mutuelles, syndicats) est très fortement attachée à la défense et à la promotion des droits de l'enfant.

Elle l'a montré particulièrement en novembre 2009 en organisant de très nombreuses manifestations pour commémorer le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'enfant.

Dans un contexte économique et social très difficile dont les enfants sont souvent les premières victimes, en France comme dans le monde, maintenir une institution indépendante dotée de vrais moyens, permettant de préserver leurs droits est pour Solidarité Laïque une nécessité absolue.

Identifié, accessible, le défenseur des droits de l'enfant est une garantie de protection spécifique et adapté pour tous les enfants de France confrontés à la maltraitance, l'exploitation...

Alors que plus de 80 pays ont mis en place des institutions de ce type, en la supprimant en France, le gouvernement remet en cause les engagements qu'il a pris en signant la convention internationale des droits de l'enfant.

Comme de nombreux professionnels de l'enfance, de la justice, de la santé... Solidarité Laïque demande le rétablissement de cette institution qui a été saisie ces trois dernières années de 20 000 cas de jeunes en souffrance...

---

**Contacts : Patrice Bédouret- Claire Delestrade – Tél : 01 45 35 13 13**

**\*Les organisations membres de Solidarité Laïque - LES ASSOCIATIONS :** ADFE - ADOSEN - ALEFPA - ANIMA'FAC - APAJH - ARTS ET VIE - ENTRAIDE ET SOLIDARITE DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE- CEMEA - DDEN - DROIT HUMAIN - ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - ENTRAIDE UNIVERSITAIRE - FAS/USU - FCPE - FEDERATION LEO LAGRANGE - FGR-FP - FNCMR - FONDATION DU CHEQUE DEJEUNER- FOEVEN - FTCR - GCU - GLMF - GLMU - GODF - GREF - ICEM - JPA - LAFI BALA - LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - LES FRANCAS - LES PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC - MISSION LAÏQUE FRANÇAISE - OMEP - PREVENTION MAIF - **LES COOPERATIVES :** BANQUE FEDERALE MUTUALISTE - CASDEN/BP - CIEPEP - CREDIT MUTUEL ENSEIGNANT- OCCE - SUDEL - **LES MUTUELLES :** LA MUTUELLE DES ETUDIANTS - MAE - MAIF - MGEN - MOCEN - **LES SYNDICATS :** CGT/FO - FSU - SGEN-CFDT - SNUIPP-FSU - SE-UNSA - SI.EN UNSA EDUCATION - UNSA EDUCATION - UNSA